

# TABLE DES MRC DE L'ESTRIE

## Plan régional intégré de la forêt en Estrie



Ce projet régional vise à soutenir les parties prenantes de la forêt estrienne de manière à trouver les voies d'un développement harmonieux des activités forestières et de leur mise en valeur pour la région de l'Estrie.

D'une part, le contexte de l'intégration progressive des MRC de Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska dans la nouvelle Estrie exige une démarche commune des MRC pour tirer le meilleur parti de leurs spécificités réciproques.

D'autre part, le gouvernement du Québec a établi des exigences communes à toutes les MRC à travers ses nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). Le bureau régional de la TME entend jouer un rôle pour entretenir le dialogue des MRC avec les acteurs régionaux dans l'intégration des nouvelles orientations aux outils de planification territoriale.

Dans ce contexte et bénéficiant du financement du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF – volet suprarégional), le bureau régional de la TME déposera un **portrait des enjeux forestiers régionaux et un plan d'action basé sur une approche stratégique commune, régionale et concertée.**

### Principaux livrables associés

Cartographie des acteurs, de leurs rôles, valeurs et attentes  
État des lieux des règlements municipaux en matière de foresterie  
Portrait-synthèse régional des forêts, constats et enjeux  
Activités de co-construction  
Plan d'action régional adopté

## Échéancier préliminaire des étapes-clés

L'évolution de la démarche dépendra de l'orientation que lui donneront les parties prenantes, ainsi que de toute nouvelle information qui pourrait venir influencer son cours (ex. l'adoption du projet de loi 97).

### **Été 2025**

Début du mandat (juin 2025)

Analyse des données et pratiques d'aménagement provenant de sources historiques et récentes (PRDIRT<sup>1</sup>, règlements, PPMV<sup>2</sup> des agences forestières, rencontres avec les intervenants, statistiques régionales, données territoriales, documents de planification, etc.)

Ébauche d'un portrait régional des forêts incluant des constats et enjeux en découlant

### **Automne 2025 et hiver 2026**

Présentation et ajustements des éléments du portrait préliminaire par groupe d'intérêt

Approfondissement de certains enjeux selon les besoins du milieu

### **Printemps 2026**

Forum régional visant à établir des priorités en lien avec les enjeux ressortis dans le portrait

### **Été 2026 à hiver 2027**

Mise en place de groupes de travail pour décortiquer les enjeux prioritaires

(un enjeu = un groupe de travail)

Printemps à automne 2027

Deuxième forum régional pour ajuster les pistes d'action proposées par enjeu

Adoption d'un plan d'action régional pour les ressources forestières en Estrie

Fin du mandat : décembre 2027

## Conclusion

Le projet est structurant pour la région de l'Estrie, car il vise à intégrer les nouvelles réalités administratives et à répondre de manière cohérente aux enjeux de gestion durable des forêts. Il s'appuie sur une approche collaborative et des données géomatiques récentes pour développer une vision commune et soutenir la mise en valeur de la forêt tout en maximisant les retombées des investissements publics et privés.

---

<sup>1</sup> Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (2011)

<sup>2</sup> Plans de protection et de mise en valeur des forêts privées (2017)